

Le secrétaire général

Marc DUBOURDIEU

Α

Mesdames et messieurs les membres du Comité Directeur de ligue

**Association** 

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Objet : compte-rendu de Comité Directeur

Date: 12 avril 2019

Dossier suivi par Lieu: 47 boulevard du Front de mer, CREPS, 97460 – SAINT-PAUL

Marc DUBOURDIEU Horaire: 18 h 30

Téléphone 0692 66 65 82

Secrétaire général

Courriel secretaire@Irtt.re

Adresse secrétariat 25 rue Benjamin Hoareau 97430 LE TAMPON

> Adresse Siège social 1, route P. Tsiranana 97490 STE CLOTILDE

> > Site Internet www.lrtt.re

**Présents**: Elodie AH YIONNE, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Fabrice BALAZI, Frédéric BERTHIER, Sébastien DIGARD, Marc DUBOURDIEU, Annaëlle ETHEVE, Yoann GIRARD, Tom LAW DUNE, Sébastien MAILLOT, Thomas MONDON, Christophe MOUQUET, Daniel THURIES, Olivier SAVRIAMA

**Absents excusés :** Mickaël HA SUM, Erik LAW WUN, Kim METE, Nathan PAYET, Laurent PEQUIN, Manandraibe RASANDISONA (représentant de la LRTT à l'assemblée générale du CROS), Yannick SIGISMEAU,

Absents non excusés: Laurent HAMEREL, Lucienne ROBY GERARD, Jean-Bernard SELLY

Invité: Jean-Marc JACQUES

Le quorum étant atteint, Mme la présidente ouvre la réunion à 18 h 35. En premier lieu elle remercie toutes les personnes de leur présence à cette réunion.

Agrément Ministériel

40900277100015

Ordre du jour

Les points de l'ordre du jour seront abordés différemment de ce qui a été annoncé dans la convocation afin de libérer Jean-Marc JACQUES rapidement.

Code APE 9312Z

Siret

RNA W9R1002606 Document distribué aux participants par courriel. Retour rapide sur les points abordés du comité directeur du 19 janvier 2019 :

Compte-rendu de la phase 1 du championnat par équipes

→ RAS.











- Compte-rendu des journées de sélection JIOI
  - → RAS.
- Compte-rendu des actions de promotion
  - → La Ligue a acheté un lot de polos Téléthon. Ces derniers n'ont pu être distribués car la manifestation a été annulée. Cependant la vente continue.
- Point financier
  - → RAS. Un nouveau point sera donné ce jour (Cf. ordre du jour).
- Modification des statuts et dates d'applications
  - → Après vote au moyen d'un outil d'enquête sur le Web, il apparait :
    - Que l'on garde l'article 5.7 dans son intégralité (associations corporatives).
    - Que l'on passe le nombre de membres du futur Conseil de Ligue à 17.
    - Que l'on garde toujours le système de vote au scrutin plurinominal majoritaire à un tour.
    - Que l'on garde le nombre de 1/3 des présents au futur Conseil de Ligue pour validation des décisions.
    - Que l'on garde la méthode de nomination poste par poste pour le bureau après l'AG Élective.
    - Que les statuts ne peuvent être modifiés que si 1/3 des membres de l'AG représentent 1/3 des voix en font la demande (autorisation fédérale nécessaire car hors statuts).
- Validation du calendrier du championnat par équipes phase 2
  - → Obligation de profondément modifier les poules fonctions des demandes des clubs (suppression d'équipes, inscriptions en départementale).
- Validation du calendrier du championnat général du championnat phase 2
  - → Modifications de certaines dates pour répondre aux demandes des encadrants et joueurs des JIOI.
- Programmation des actions de promotion
  - → RAS
- Changements envisagés dans les règlements sportifs
  - → Championnat par équipes à voir ce jour avec le Challenge Jeunes.
- Amélioration du championnat par équipes
  - → Un document a été envoyé aux clubs en début de phase 2. Les instructions sont à compléter pour la saison à venir.
- Questions diverses
  - ightarrow Amendes des clubs : 2 clubs doivent encore des amendes. Décision à prendre pour les règlements ce jour.
  - → Site Web de Ligue : devis a été réglé pour une refont du site sous WordPress. Les adresses mèl. génériques sont conservées.
  - → Communication de la Ligue : on doit s'améliorer dans ce secteur et ne pas laisser d'autres s'exprimer sans qu'il y ait un contrôle/cadrage/réponse de la LRTT
  - → Statuts et Règlements intérieurs qui entreront en vigueur en 2020. La présidente se rendra à l'AG de la fédération avec les propositions de deux textes (Cf. point ci-dessous).
  - → Championnats de La Réunion Vétérans. Tout s'est à peu près bien passé avec une belle organisation du club recevant. Les « anciens » ont souligné la chaleur étouffante. Lieu d'organisation à sans doute déplacer dans les hauts (Le Tampon).
  - → Nouveaux entrants au CD. Certains membres se sont mis au travail.

- → Qualification des Dames et Hommes aux championnats de France Toutes Séries. La fédération nous a donné raison sur le dossier et notre demande. Les outremers ne sont plus astreints à des conditions de classement des joueurs.
- $\rightarrow$  Factures des clubs pour leurs organisations avant le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Une réponse a été apportée au CPP.
- → Sélection pour envoyer une Dame aux championnats de France. Compétition spécifique organisée par la Petite-Ile.
- → Indemnisation de Ligue pour les déplacements aux compétitions nationales. Le barème est appliqué.

### 1. Adoption du compte-rendu du Procès-Verbal du comité directeur du 19/01/2019 Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

#### 2. Retour de la délégation de la LRTT

Le conseil fédéral de la FFTT s'est réuni le 5/6 avril. La délégation nous sera rendue le 1<sup>er</sup> juillet. La FFTT a cependant réclamé de nombreux documents (compte-rendus, point sur les finances, ...).

Aussi la CIT sera dissoute à ce moment-là. Par conséquent toutes les grandes décisions budgétaires sportives et administratives seront désormais du ressort de notre comité directeur.

Tous les litiges éventuels seront traités localement dans un premier temps. En cas d'appel, ce sont les instances nationales qui seront sollicitées.

Jean-Marc JACQUES conserve son rôle de référent JIOI jusqu'aux jeux.

#### 3. Suites judiciaires à l'encontre de l'ancienne équipe dirigeante

Les trésoriers de Ligue ont réalisé, à la demande de la Fédération, un travail considérable pour tenter de reconstituer la comptabilité de ligue entre le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Toutes les conclusions, tous les éléments ont été transmis à l'avocat désigné par la FFTT. Ce dernier a lancé une procédure de signalement article 40 cosignée par le président de la Fédération, Christian PALIERNE, et la présidente de notre Ligue, Isabelle ALLIOT-MICHOUX.

Les éléments sont entre les mains du procureur de St-Denis depuis le 15 mars 2019. Nous attendons la suite des évènements.

#### 4. Compte-rendu de la phase de sélection des JIOI

Ce compte-rendu est présenté par Jean-Marc JACQUES, référent JIOI, après concertation avec l'encadrement technique.

Il souligne le bon déroulement général de toute la phase de présélection des équipes Dames et Hommes et du respect de la formule proposée. La bonne surprise vient du nombre de jeunes de moins de 21 ans intégrés à ces sélections. C'est un signe très positif. Rappelons que la formule de sélection avait prévu une journée uniquement réservée aux « jeunes ».

Il tient ensuite à souligner l'excellent comportement et l'implication de toutes les personnes qui se sont retrouvées les 6 et 7 avril à Cilaos. Ce point a été confirmé par la présidente. Le groupe « Réunion Tennis de Table » prend corps.

Les « kréopolitains (Colyne FOLIO et Antoine RAZAFINARIVO) intègreront la sélection dès que possible (fin du Bac, fin de l'année scolaire).

#### 5. Approbation de la composition de la sélection partant pour les JIOI

Une liste de joueuses, joueurs, remplaçants et encadrants est proposée. Cette liste reflète la réalité sportive des journées de sélection.

L'encadrement technique préfère ne pas donner d'ordre (un ou deux) aux remplaçants. Si nécessité c'est l'encadrement qui choisirait le remplaçant, fonction de critères internes à la sélection (implication, responsabilisation, leadership, ...).

Comme annoncé par messagerie, lors de l'envoi de la convocation, le Bureau a pris des mesures en urgence concernant la composition de l'encadrement technique de la sélection aux JIOI. Il lui a semblé impossible de continuer l'aventure avec Vincent TRINQUIER.

Les raisons en ont été débattues lors du CD.

Diverses logiques (diplômes, ...) ont amené à repenser l'encadrement technique : Maxime MYKOLOW est proposé sur l'encadrement des messieurs et Julien GAUDET sur l'encadrement des féminines.

Après vote, par 12 voix pour et 2 abstentions, le groupe « Réunion Tennis de Table » est défini :

#### Responsable de discipline :

**ALLIOT-MICHOUX** Isabelle

#### Cadres arbitrage:

DELLA BIANCA François JACQUES Jean-Marc

#### **Encadrement technique:**

MYKOLOW Maxime (Messieurs) GAUDET Julien (Dames)

#### Athlètes:

#### **DAMES**

ALLAIN Nisha ALMERY Solène FOLIO Colyne HOAREAU Clémence LE BAIL Doriane

PICARD Audrey

Remplaçantes: AH-YIONNE Elodie, HOAREAU Émilie

#### **MESSIEURS**

BORDES Julien
COLLET Loïc
HOARAU Thomas
MAILLOT Sébastien
VEDAPODAGOM Quentin
RAZAFINARIVO Antoine

Remplaçants: NARALINGOM Séveric, POTHIN Jean-Sébastien

#### Remarques:

Cette liste est « à priori » définitive. Seuls des comportements contraires aux attentes de l'encadrement, une défection, une blessure, un empêchement majeur ... pourraient nous amener à la revoir.

Toute éventuelle décision serait du ressort exclusif du comité directeur après concertation avec l'encadrement technique. Il aura en l'occurrence toute latitude pour désigner le joueur remplaçant.

#### 6. Actions programmées pour la préparation de la sélection

Jean-Marc JACQUES distribue un programme très riche des actions pour la sélection (année sportive 2018/2019). Les sélections entrent à présent dans la phase effective plus intense de la préparation qui ira crescendo jusqu'au mois de juillet.

Les principaux points à retenir seront la venue de Pascale BIBAUT, entraineur de haut niveau fédéral ainsi que de relanceurs numérotés, début du mois de juillet.

Tout le programme sera détaillé avec les sélectionnés. Il sera à même d'évoluer selon les circonstances du moment.

Jean-Marc JACQUES souligne l'intérêt que nous porte la FFTT dans cette préparation (cela avait déjà été le cas en 2015).

#### 7. Compte-rendu des actions de formation d'arbitrage et juge-arbitrage

Cette action est une belle réussite. Le cadre fédéral, Claude RAECKELBOOM a particulièrement apprécié l'accueil, les conditions de formation et surtout l'intérêt des stagiaires. Fred BERTHIER a assuré la liaison Ligue/cadre avec efficacité.

Nous avons pu former 16 personnes à l'arbitrage. 14 ont été reçues au grade Arbitre Régional, 1 au grade Arbitre de Club.

NOM - Prénom	Licence	Club	Grade
ALLAIN Nisha	9D2304	TTT	Arbitre Régional
ARLANDA Jean-Paul	9D1236	СРР	Arbitre Régional
BERTHIER Frédéric	9D2888	AOR	Arbitre Régional
BODIN Jean-Marie	9D2315	TTT	Arbitre Régional
CURIS Théophile	9D2999	AOR	Arbitre Régional
DAVID Gérard	9D2969	СОМ	Arbitre Régional
DIGARD Sébastien	4431880	AOR	Arbitre Régional
GANNAT Stéphane	9D3132	AOR	Arbitre Régional
HOARAU Guillaume	9D2600	SMTT	Arbitre Régional
METZ Livio	9D2848	SMTT	Arbitre Régional
MYSCILE Tom	9D2647	CPP	Arbitre Régional
PAYET Fabrice	9D1765	CPP	Arbitre Régional
SAVRIAMA Olivier	9D2060	AOR	Arbitre Régional
TRULES Rudy	9D1672	SMTT	Arbitre Régional
BOYER Jérémy	9D3070	SMTT	Arbitre de Club
CURIS Eugène	9D2555	AOR	Ajourné

Une formation à l'arbitrage international a été dispensé à François DELLA BIANCA et Jean-Marc JACQUES.

7 personnes ont présenté le JA1 pour 6 réussites.

NOM - Prénom	Licence	Club	Grade
TRULES Rudy	9D1672	SMTT	JA1
ALLAIN Nisha	9D2304	TTT	JA1
SAVRIAMA Olivier	9D2060	AOR	JA1
DIGARD Sébastien	4431880	AOR	JA1
DAVID Gérard	9D2969	СОМ	JA1
JANICOT Camille	9D2334	СРР	JA1
BODIN Jean-Marie	9D2315	TTT	Ajourné

JA2 : 5 personnes ont suivi la formation pour 4 réussites.

NOM - Prénom	Licence	Club	Grade
ALLAIN Nisha	9D2304	TTT	JA2
SAVRIAMA Olivier	9D2060	AOR	JA2
BODIN Jean-Marie	9D2315	TTT	JA2
BERTHIER Frédéric	9D2888	AOR	JA2
MOUQUET David	9D508	TTT	Ajourné

Le sentiment général des stagiaires, en particulier celui de Fred BERTHIER, est qu'il faut faire évoluer notre Ligue sur le plan de l'arbitrage et du juge-arbitrage.

Certains signes semblent encourageants comme la distribution d'un premier carton jaune à un joueur dont le comportement était répréhensible lors d'une récente compétition. Même si elle peut paraître symbolique, cette action « d'arbitrage » en appellera d'autres.

Des mesures sont par exemple à prendre lors des stages de jeunes : volet de la formation réservé à l'arbitrage. Il en sera de même avec nos sélectionnés qui s'envoleront pour l'île Maurice. L'encadrement technique apportera certaines informations importantes aux joueurs (services, comportement, etc.).

L'idée, à terme, est que notre Ligue soit indépendante de la Fédération pour ses formations locales de premiers niveaux. Un de nos cadres devra aller se former en métropole pour obtenir les accréditations nécessaires.

#### 8. Agrément des nouveaux licenciés

Aucune opposition n'ayant été soulevée, la LRTT compte à ce jour (01/04/2019) 450 adhérents (128 en Promotionnelle, 322 en Traditionnelle).

#### 9. Point financier

Les trésoriers sont extrêmement rigoureux avec les deniers de la Ligue.

Entre la somme que la fédération nous a versée, des subventions raccrochées un peu miraculeusement et notre grand sérieux sur les dépenses, voilà la LRTT remise à flot au moins jusqu'aux JIOI. C'est un bel exploit!

Attention car aucun indicateur ne nous permet d'être définitivement optimistes. La somme actuellement sur le compte va fondre avec l'action JIOI. Notre politique envers les clubs, les jeunes, l'arbitrage, le développement ... va faire appel à un financement conséquent. La prudence est donc toujours de rigueur.

Aujourd'hui les grosses dépenses concernent l'achat de tables de compétition et le matériel pour les JIOI (préparation, athlètes, ...).

La balance annuelle pour les clubs sera lancée début juillet.

Le trésorier adjoint, Tom LAW DUNE, explique le fonctionnement du mode de remboursement adopté par la LRTT, le virement bancaire de compte à compte. Il précise également que tout remboursement, toute indemnité, tout défraiement ne peuvent être envisagés qu'après la fourniture de factures au moins égales au montant des sommes engagées.

# 10.Approbation des nouveaux statuts et règlement intérieur applicables en 2020 à transmettre à la FFTT

#### **STATUTS**

Les votes du CD ont permis de préciser un certain nombre de points. Les statuts ont été adoptés « électroniquement ». Les réponses des uns et des autres ont permis de constituer le texte définitif de la mouture présentée. Elle sera soumise pour approbation à la commission compétente de la Fédération.

#### **REGLEMENT INTERIEUR**

Le secrétaire général enverra, selon le même principe, le texte du nouveau RI aux membres du CD pour vote. Cette nouvelle proposition sera elle-aussi soumise à l'approbation de la FFTT.

Pour mémoire, ces nouveaux textes seront votés par l'AG de janvier 2020. Ils rentreront en application lors de l'AG élective de 2020 (renouvellement des mandats), prévue en septembre 2020.

#### 11. Changements envisagés pour le championnat par équipes

Le président de la commission sportive nous présente le projet.

Beaucoup de discussions autour de cette formule : ne favorise-t-on pas trop l'élite, les clubs de l'élite A sont-ils en mesure de présenter des JA, des arbitres diplômés ? Les athlètes aimeront ils jouer le dimanche ? ...

Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut redynamiser le championnat et cette proposition est acceptée à l'unanimité. Il sera toujours temps de rectifier le tir et les conditions exposées si cette nouvelle version du championnat ne convenait pas, pour la saison 2020/2021.

Les trésoriers devront nous donner leur accord concernant la partie financière liée à cette forme de championnat par équipes.

## 12.Critères retenus pour la composition d'une liste de Haut Niveau Régional

Le président de la commission sportive nous présente les critères retenus. Ils sont adoptés à l'unanimité. La grille d'évaluation présente un niveau élevé mais correspond à des critères de classement prévus dans chaque catégorie pour les 100 à 150 meilleurs joueurs français.

Cette liste représentera véritablement notre « élite » régionale. En faire partie relèvera d'actions conjointes joueur/club/ligue pour lesquelles sont demandées un fort volume d'entrainement afin d'atteindre les objectifs fixés.

#### 13. Critères retenus pour la composition d'une liste Espoirs de Ligue

Le président de la commission sportive nous présente les critères retenus.

Il s'agit, dans chaque catégorie, d'atteindre, à minima, les demies-finales du championnat de La Réunion individuels correspondant. Bien entendu, selon le nombre de participants à certaines catégories, l'appartenance à la liste « Espoirs de ligue » pourra ne se résumer qu'à un titre de champion.

Les critères sont adoptés à l'unanimité.

#### 14. Actions visant les clubs à se développer

Certains clubs sont actuellement en difficulté avec la crainte, pour l'un d'eux, de mettre la clé sous la porte. Ce qui serait une véritable catastrophe au regard de l'apport de cette association pour le tennis de table réunionnais et la formation de ses jeunes.

La Ligue est prête à mettre des moyens humains/financiers afin de proposer un cadre d'entrainement fixe dans la semaine, aux pratiquants. C'est par la présence d'une personne, de manière régulière, que l'on peut fidéliser des licenciés. L'élargissement au scolaire vient de suite après. Cela rejoint aussi l'idée de Sébastien DIGARD concernant la création d'un pôle d'entraineurs de Ligue à mettre à disposition d'associations qui en feraient la demande.

Madame la présidente essaiera d'entrer en contact avec l'ex-responsable de l'association concernée (Petite-IIe).

Il y a eu des velléités de création de deux clubs dans l'ouest. Les projets sont pour l'instant au point mort. Il est toujours difficile de fédérer des volontaires et de trouver les locaux nécessaires abritant une activité sportive nouvelle sur une commune.

La meilleure piste semble pour l'instant être l'ouverture d'un club dans le sud, à la Rivière Saint-Louis. Sébastien DIGARD suit de très près le dossier.

La Ligue s'engage à soutenir les clubs en difficulté et à aider ceux qui se créeraient dans les 3 domaines que sont :

Aide sportive : mise à disposition de cadres

Aide matérielle : achat de tables, raquettes et balles

Aide administrative : soutien à toutes les procédures déclaratives

Un document reprenant une description synthétique de ces initiatives a été préparé et doit être approuvé par le CD.

9/11

Ceci, aussi bien pour les « petits » clubs actuels qui veulent s'insérer au mieux dans les actions de Ligue, que les nouveaux clubs.

Une aide matérielle peut être justifiée pour les « gros » clubs historiques qui servent de relai à la politique sportive de Ligue (organisation de stages, de compétitions, de regroupements, ...) et aux actions de promotion/découverte de l'activité. L'achat récent de 4 tables par la Ligue, va dans ce sens.

#### **15.Questions diverses**

• Amendes des clubs: certains clubs récoltent des amendes suite à des manquements (le plus souvent dans le championnat par équipes et des problèmes de qualification de joueurs, des forfaits, ...). Les trésoriers font des points réguliers sur le paiement de ces amendes et il apparait que certains clubs ne s'acquittent pas de leurs dettes. Comment appliquer ces sanctions ? doivent-elles rester uniquement financières, peuvent-elles devenir sportives ? le consensus n'étant pas établi, cette question sera reportée lors du prochain comité directeur.

NB: On rappelle que la Ligue s'adresse à un club pour toutes les actions comportant des amendes. Si un joueur d'une association écopait d'une amende, ce serait bien à son club de la régler. Charge à l'association de s'arranger ensuite avec son licencié fautif.

- Réorganisation du site Web de Ligue: le secrétaire réclame qu'une rubrique serve de mémoire détaillée pour toutes actions de Ligue déclinées années après années. Cette rubrique est primordiale dans le cadre de la rédaction des demandes de subventions.
- Orientation des supports de communication de la LRTT: le secrétaire demande à ce que le site Web serve d'espace de « mémoire » avec des articles, des rubriques qui servent dans le temps. La page Facebook doit en revanche être utilisée pour la diffusion immédiate d'informations sportives (ou autres). A noter qu'une page Facebook spécifique aux JIOI 2019 a été créée par des cadres et des joueurs.
- Achat kits arbitrages: des kits d'arbitrage doivent être prévus pour nos JA (au nombre de 20). Les meilleurs sont ceux de l'UNATT à 35 euros pièce. On se demande si ce nombre est nécessaire. N'oublions pas également le problème de stockage, de préservation/d'entretien et également de transport du matériel.
- Débat sur l'attitude de certains licenciés visant à dénigrer systématiquement et constamment la ligue (la feuille satirique envoyée tous les mois par Patrice FEN CHONG). Si certaines rubriques présentent en elles-mêmes beaucoup d'intérêt, les attaques frontales impliquant des personnes, à la limite de la diffamation n'ont pas

lieu d'être. Sébastien DIGARD et Frédéric BERTHIER prépareront un document à envoyer aux présidents de clubs afin d'indiquer la position de la Ligue et donnant les moyens de se prémunir de ces envois (mineurs, parents, partenaires, ...). De tels envois non sollicités pourraient, par leur caractère illégal, inciter les personnes impactées à entamer des poursuites.

NB : dans certaines Ligues, c'est la commission communication qui se porte garant de la diffusion des informations émises par les comités et les clubs.

- Nouvelle compétition, le Challenge Jeunes: la formule de cette nouvelle compétition présentée par la CS est adoptée à l'unanimité. Elle semble appréciée. Ici encore les trésoriers donneront leur accord sur la faisabilité financière de l'opération. Une première compétition se déroulera le 26 mai 2019. Deux sont programmées pour 2020. La coupe du Challenge reviendra à un club après 3 victoires consécutives ou non.
- Création d'une commission régionale d'arbitrage: pour rester en conformité avec les statuts, une CRA est créée. Frédéric BERTHIER en devient le président à l'unanimité. Cette commission est donc officiellement détachée de la CS mais travaillera très étroitement avec elle. Le chantier est conséquent puisque tout est à créer ou presque. Les nouvelles prérogatives du président de la CRA vont entrainer la création d'un mot de passe d'accès à SPID central afin que la partie SPID Déconnectée soit accessible et opérationnelle.
- **Délégué de Ligue**: le secrétaire général demande à ce que cette mission soit confiée à une personne dépendant si possible de la CS. Le Délégué a pour responsabilité l'organisation « physique » des rencontres (lieux des compétitions dans l'année) et s'assurer des bonnes préparations matérielles de celles-ci. On ne lui demande pas d'entrer directement en contact avec les responsables municipaux mais de pousser les clubs qui s'engagent à assurer des compétitions à satisfaire aux impératifs : disponibilité de la salle, matériel nécessaire (balles, séparations, nombre de tables, ...), organisation d'un bar etc.
- Achats/Récompenses: le secrétaire général souhaite qu'une personne prenne en charge cet aspect trop souvent négligé dans l'urgence. Il s'agit d'établir une liste d'achats, démarcher auprès des fournisseurs pour obtenir les tarifs les plus intéressants, prévoir une façon de stocker les matériels (Ligue, fournisseur, ...), les acheminer sur les lieux de compétition au besoin, marquer les coupes, ... La LRTT va répertorier les besoins pour la saison à venir. Thomas MONDON sera en charge du dossier.
- Mérite Fédéral 2019 : la FFTT a dévoilé la liste des nouveaux récipiendaires.
- Mérite Régional 2020: le secrétaire général demande la création de cette instance qui honorera les personnes qui œuvrent au sein de notre Ligue ou des clubs
- Jury d'appel et instance de discipline : le secrétaire général demande à ce que ces deux instances soient mises en place pour la saison à venir (décision à prendre lors du prochaine CD). Elles sont nécessaires.
- Outil SPID d'avancement de rencontres par équipes: Laurent PEQUIN rappelle l'existence d'un outil permettant les échanges clubs/Ligue dans SPID. Si le simple coup de téléphone entre responsables de clubs peut sembler préférable et plus chaleureux, certains tiraillements dans des associations nous ont poussé à adopter cette procédure. C'est sur des documents parfaitement tracés que s'appuiera la commission sportive pour ses prises de décisions dans ce domaine.
- Championnat Féminin par équipes: madame la présidente tient absolument à recréer cette compétition qui a disparu cette saison pour les raisons que l'on connait. Elle travaillera avec Elodie AH YONNE pour proposer un format pérenne et original à nos compétitrices.
- Renforcement de la commission communication : Olivier SAVRIAMA rejoint cette commission ô combien importante.

- Achat d'une sono pour les compétitions de Ligue: Frédéric BERTHIER estime que la Ligue doit se munir d'un appareil performant pour la sonorisation des compétitions. Le dernier championnat de La Réunion Jeunes a souffert d'un matériel insuffisant. Il a fait établir des devis pour des montants allant de 1 600 à 2 000 euros. Ces sommes paraissent élevées. Il y a sans doute moyen de trouver moins cher pour nos besoins. Les trésoriers sont mis dans la boucle. N'oublions pas également les problèmes de stockage et transport de ce matériel.
- Date et lieu de la prochaine réunion : la réunion se déroulera le vendredi 19 juin 2019. Le lieu sera précisé ultérieurement.

#### La séance prend fin à 22 H.

**Pour rappel :** les membres du comité directeur ont 8 jours à réception de ce document pour le relire et apporter des propositions de clarifications et ou modifications éventuelles. La présidente renverra alors le document définitif avec les corrections dans un nouveau délai de 8 jours. Il sera signé de la présidente et du secrétaire général.

Le procès-verbal sera ensuite transmis aux associations sportives affiliées (courriel) et archivé sur le site Web de Ligue.

La présidențe

11/ 11

Isabelle ALLIOT MICHOUX

Le secrétaire général

Marc DUBOURDIEU